

Gérer l'organisation du service des agents sous ORIGINE en établissement - Perfectionnement

Profil(s) des stagiaires

Personnels de surveillance et administratifs en charge de l'organisation du service des agents **au niveau d'un établissement pénitentiaire ou au sein d'une DISP, utilisateurs réguliers non débutants de l'applicatif Origine.**

Cette formation n'est pas adaptée aux agents planificateurs Origine en SPIP. Une formation spécifique leur est consacrée.

Prérequis

Avoir suivi la session « INITIATION » (à l'ENAP ou en DISP) depuis au moins 4 mois.

Enjeux

Le service des agents est chargé du planning des équipes des personnels de surveillance. La qualité de sa gestion est d'importance puisqu'il permet de faciliter l'organisation du travail, d'éviter des ruptures d'activité, de prévenir les risques psycho-sociaux et d'éviter les tensions sociales. Origine est l'outil de planification et de comptabilisation du temps de travail. Cette formation **de perfectionnement** vise à gérer l'organisation de ce service au travers de l'applicatif Origine.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser de façon approfondie le logiciel « ORIGINE »
- Administrer la planification et l'organisation du travail
- Gérer les absences
- Identifier et appréhender les règles de gestion liées au badgeage
- Lire et analyser les compteurs de travail
- Expliquer les règles de calcul aux agents

Contenu détaillé du programme

Jour 1 :

- Retour d'expériences et mise à niveau des connaissances

Jour 2 :

- L'organisation du service annuel: grilles de congés, Installation du planning...
- Création de cycles et de programmes hebdomadaires
- Paramétrage des Postes
- Le badgeage
- Exercices

Jour 3 :

- Exercices de calcul: Être en capacité d'expliquer le fonctionnement d'origine à un agent (Exigible, boule à 2 mois, boule dynamique, congés)
- Interaction entre les paramètres de la fiche agent et les différents compteurs
- Traitement de fin de mois
- Exercices

Référence (n° Harmonie) :

Session 1: **50983313**

Session 2: **50983314**

Date limite d'inscription :

Session 1: **24/03/2023**

Session 2: **13/10/2023**

Durée: 4 jours

Dates :

Session 1 : Du 22/05/2023 (14h)
au 26/05/2023 (12h)

ou

Session 2 : Du 11/12/2023 (14h)
au 15/12/2023 (12h)

Horaires* :

Lundi: 14h-17h

Mardi: 09h-12h/14h-17h

Mercredi: 09h-12h/14h-17h

Jeudi: 09h-12h/14h-17h

Vendredi: 09h-12h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Formateurs associés Énap

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Modalités de sélection :

Motivations de l'agent,
ancienneté dans le poste,
fonction occupée et suivi
effectif de la formation
initiation depuis au moins 4
mois

Nombre de places : 20

100% des stagiaires ayant
suivi la formation sont
satisfaits ou très satisfaits

Jour 4 :

- Approfondissement de la réglementation
- Les motifs d'absences
- Les régularisations
- Les anomalies

Jour 5 :

- Exercices
- Cas pratiques
- Bilan de la formation + questionnaire satisfaction

Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation et de cas concrets
- **Evaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

Responsable de formation :
damien.filippi@justice.fr
05.47.49.30.09

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27

Correspondant handicap :
jennie.koucha@justice.fr